

## Engagement #11 : Améliorer l'accès aux informations sur les orientations d'aménagement du territoire grâce au Géoportail de l'urbanisme (GPU)

Date de début et de fin de l'engagement :

2021-2023

Ministère porteur

Ministère de la Transition Ecologique

### Description de l'engagement

#### Quel est le problème public que l'engagement réglera ?

Les citoyens ainsi que les acteurs professionnels du territoire peuvent rencontrer des difficultés à accéder facilement aux documents d'urbanisme, ainsi le Géoportail de l'urbanisme permet de :

1) **Relayer auprès du grand public les informations disponibles sur les orientations d'aménagement du territoire.**

En effet, les citoyens pouvaient être gênés, avant la création du GPU, car les documents d'urbanisme étaient mis à disposition, de manière hétérogène (version papier ou numérique, en divers formats...) par les collectivités compétentes. Cependant, bien que le GPU ait répondu à ce besoin en regroupant en un lieu unique les documents d'urbanisme, les citoyens utilisent encore peu ce service, les sites des mairies semblant conserver leur préférence.

L'accès aux informations relatives à l'urbanisme pour alimenter le débat public sur les orientations d'aménagement des territoires est par ailleurs un enjeu démocratique.

2) **Faciliter, pour les acteurs de l'urbanisme, l'accès aux données pour accélérer les étapes préalables à la construction (études foncière notamment).**

Le développement d'un format unique pour les documents d'urbanisme rendu nécessaire pour les intégrer dans un lieu unique permet aux acteurs de l'aménagement du territoire de tirer parti plus aisément de tous les documents d'urbanisme des territoires sur lesquels porte leur attention.

#### Quel est l'engagement ?

Grâce au GPU, l'accès aux documents est grandement simplifié pour l'ensemble des citoyens et permet également aux professionnels de réaliser diverses études ou fonctionnalités à partir des données fiables qui y sont présentes.

Afin de répondre au mieux aux futurs besoins d'évolution du Géoportail de l'Urbanisme, dans ses prochaines versions, deux partenariats complémentaires avec des associations de la société civile et des professionnels pourraient être envisagés :

- Open Data France, pour les enjeux propres à la donnée,

- la Coordination nationale des conseils de développement, pour les enjeux d'aménagement et de concertation citoyenne.

Ces partenariats viseront, pour le public informé et particulièrement concerné comme pour les acteurs professionnels, à rendre la donnée plus accessible et plus lisible ainsi qu'à développer de nouvelles fonctionnalités répondant à des besoins identifiés. L'accord de ces deux structures est en cours de négociation.

#### **Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?**

Le partenariat avec les associations garantes consistera à participer à des ateliers usagers visant à expliciter les besoins des citoyens et des professionnels à l'égard des nouvelles fonctionnalités du Géoportail de l'urbanisme encore à développer.

Ces ateliers permettront de définir certains des besoins pour les intégrer aux développements prévus dans la version 5 du Géoportail de l'urbanisme. Ce partenariat pourra prévoir de rendre compte auprès des utilisateurs des évolutions de l'outil.

Il s'agit donc d'une démarche de co-construction articulée autour du triptyque : associer, prendre en compte et rendre des comptes sur la mission du Géoportail de l'urbanisme.

#### **Pourquoi cet engagement est-il pertinent pour les valeurs de l'OGP ?**

La création et l'enrichissement en continu du Géoportail de l'Urbanisme s'inscrit pleinement dans les objectifs du PGO puisqu'il permet d'améliorer la qualité et l'accessibilité des informations au grand public. Il ouvre de nouvelles opportunités d'exploitation des données d'aménagement des territoires, pour le citoyen comme pour les professionnels de l'urbanisme.

En plus de cela, cette démarche porte un intérêt en termes de redevabilité publique puisqu'elle donne la possibilité aux citoyens de comparer la qualité et la lisibilité des documents d'urbanisme produits par les collectivités. A un autre degré d'analyse, elle permet aussi aux citoyens de s'informer et sur les orientations d'aménagement qui sont choisies et déployées par les collectivités.

#### **Informations supplémentaires**

Sur le site dédié : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

---

#### **Informations de contact**

##### **Nom de la personne responsable de l'agence d'exécution**

Sarah Prince-Robin

CGDD

[sarah.prince-robin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sarah.prince-robin@developpement-durable.gouv.fr)